

Les données personnelles dans la thèse

Respecter le RGPD dans le cadre d'un projet de thèse en sciences humaines et sociales

Cycladoc 25 mars 2025

Nayeli DEBROSSES, Service appui recherche et science ouverte (SCD)
Rebecca ROUSSEAU, adjointe DPO-RSSI (DSIUN)



Tour de table



- Quelle est votre année de doctorat ?
- Quel est le sujet de votre thèse ?
- Qu'attendez-vous de cette formation ? Quels sont vos objectifs d'apprentissage ?
- Quel est votre niveau de connaissance du RGPD ? (jamais entendu parler, débutant, intermédiaire, avancé...)





Objectifs

- Comprendre la gestion des données dans le circuit de la thèse
- Comprendre ce qu'est le RGPD
- Déterminer si vous êtes concerné
- Mesurer les risques liés au non-respect du RGPD
- Prendre conscience de sa responsabilité
- Assimiler les étapes essentielles de la mise en conformité
- Être en mesure de remplir votre fiche dans le registre de traitement en toute autonomie grâce aux ressources fournies



Programme de la formation



Partie 1 : La gestion des données dans le circuit de la thèse

Partie 2 : Éléments introductifs au RGPD



Partie 3 : Mettre sa thèse en conformité étape par étape

- Fiche 1 : Contexte et éléments généraux
- Fiche 2 : Les finalités du traitement de données
- Fiche 3 : Base légale de traitement
- Fiche 4 : Personnes concernées
- Fiche 5 : Données personnelles traitées
- Fiche 6 : Destinataires des données
- Fiche 7 : Gestion des demandes d'exercice de droit des personnes concernées
- Fiche 8 : Modalités d'information auprès des personnes concernées
- Fiche 9 : Sauvegarde et stockage des données
- Fiche 10 : Durée de conservation et archivage
- Fiche 11 : Sécurité des données
- Fiche 12 : Exporter des données hors de l'Union Européenne
- Fiche 13 : Sous-traitance
- Fiche 14 : Analyse d'impact relative à la protection des données



Partie 1 – La gestion des données dans le circuit de la thèse

Le circuit des thèses est régi par [l'arrêté du 25 mai 2016](#) (mis à jour le 26 août 2022).

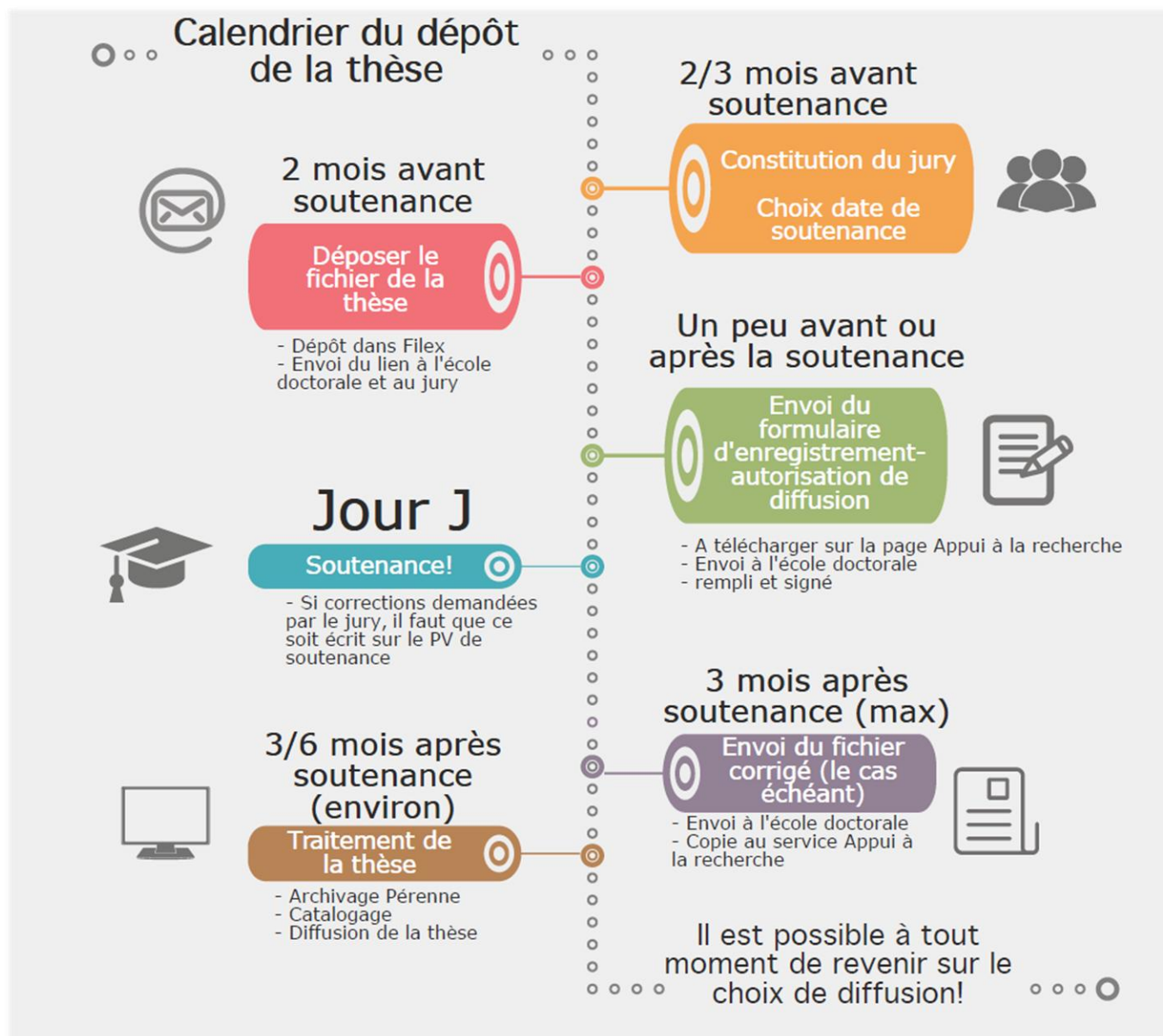
- Diffusion de la thèse

Le dépôt des thèses à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne se fait sous forme électronique et deux mois avant la date prévue pour la soutenance afin de respecter le délai d'obligation légale de dépôt avant soutenance.

- Le référencement et la diffusion sont **obligatoires**



Partie 1 – La gestion des données dans le circuit de la thèse

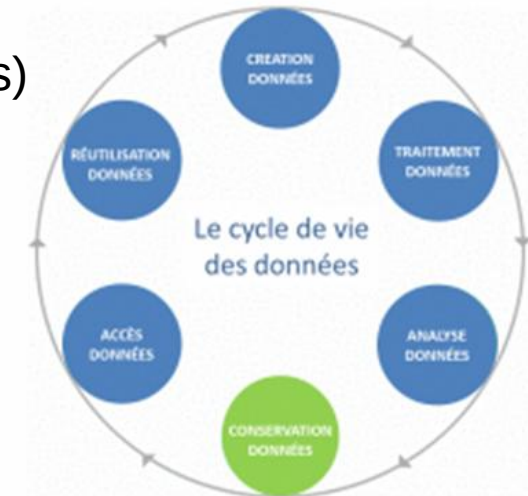


Source illustration :
Soutenance de thèse
préparée à l'université
Paris 1 Panthéon
Sorbonne. SCD 2021

Partie 1 - La gestion des données dans le circuit de la thèse

Retroplanning

- Dépôt légal de la thèse et diffusion
- Soutenance publique
- Version transmise aux membres du jury (dont rapporteurs)
- Analyse des données/plan et rédaction
- Traitement des données
- Collecte des données secondaires et/ou Production de données primaires
- Préparation du sujet

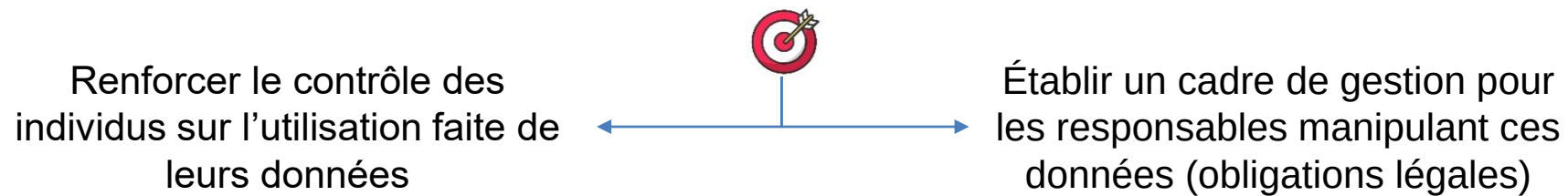


Cycle de vie des données de la recherche
(adapté de UK Data Archive)

Éléments introductifs au RGPD

Qu'est-ce que le RGPD ?

Règlement **G**énéral sur la **P**rotection des **D**onnées



Suis-je concerné(e) par le RGPD dans le cadre de ma thèse ?

RGPD applicable au domaine de la recherche scientifique
OUI (en fonction des données traitées)

Manipulations données de recherche :
chiffres, textes, images, sons...



Possible existence de données
personnelles : mail, genre, âge...



Quelle importance le RGPD a-t-il dans le cadre de ma thèse ?



Gérer vos données de recherche de manière responsable, éthique et conforme

- Amélioration de la qualité de vos travaux
- Facilitation de la réutilisation et du partage des données (science ouverte)
- Prévention des risques juridiques
- **Renforcement de votre réputation et crédibilité** (confiance des participants)
- Attentes croissantes des organismes de financement (atout pour se démarquer dans les candidatures)
- Demandes de preuves de conformité RGPD lors de l'établissement de conventions de recherche (ex. DARES), lors de publication auprès d'éditeurs...



Perte des avantages liés à la conformité ci-contre

- Engagement de votre **responsabilité civile** en cas de préjudice
- **Sanctions administratives** (CNIL) **ou pénales** pour l'établissement (jusqu'à 300 000 € d'amende et 5 ans de prison)



- Atteinte à l'éthique de la recherche scientifique
- Impact sur l'image de l'université
- **Perte de confiance** des partenaires et du public (**conséquences sur l'ensemble de la communauté universitaire**)

Éléments introductifs au RGPD (suite)

Comment me mettre en conformité avec le RGPD pour m'acquitter de mes obligations ?

Principe d'*accountability*
(responsabilité)



Démarche pro-active

Fiche dans le registre
des traitements



Comment remplir une fiche dans le registre de traitement ?



- **Quoi** ? Formulaire en ligne comportant de différents champs / questions
- **Quand** ? Réflexion à mener AVANT de commencer la collecte et le traitement des données
- **Longueur** ? Nécessite du temps pour être complété avec soin

Vous n'y connaissez rien
en matière de RGPD ?
Pas de panique !



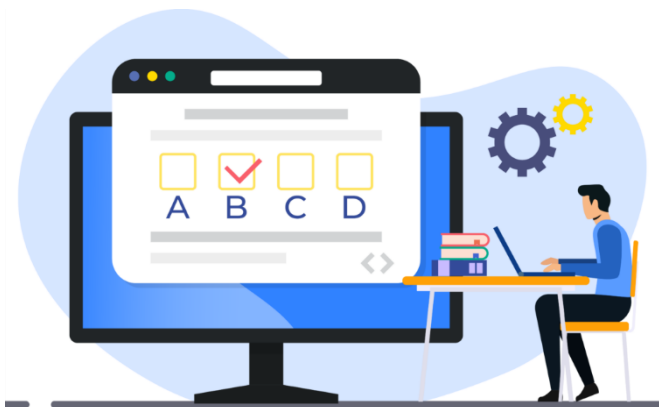
**Guide de conformité
RGPD pour la
recherche à Paris 1**

- + 14 fiches thématiques
- + Templates utiles (annexe)
- + Recommandations
- + Points de vigilance
- + Focus spécifiques
- + Exemples



QUIZ : Éléments introductifs au RGPD

1. Allez sur **wooclap.com**
2. Entrez le code d'événement dans le bandeau **MNGRCE**





Fiche 1 : Contexte et éléments généraux

Quels sont les éléments généraux que je dois fournir ?

Champs à remplir	Exemples
Nom du traitement	Projet REPRESX : Vers une compréhension interdisciplinaire des expériences reproductives
Structure(s) ou composante(s)	ISJPS (UMR 8103)
Interlocuteur(s)	madame.michu@univ-paris1.fr
Domaine applicatif du traitement	Recherche
Traitement en co-responsabilité ? Traitement en sous-traitance ? (+ détails responsabilités le cas échéant)	N/A
Déclaration CNIL antérieure	N/A
Date de mise en œuvre + date fin de traitement prévu	Date de mise en œuvre : 25/03/2025 Date de fin estimée : 01/12/2030
Documentation(s)	Méthodologie de recherche, liste des questions d'une enquête...



Fiche 2 : Les finalités du traitement de données

Qu'est-ce qu'une finalité de traitement ?



Il s'agit de l'objectif pour lequel vous collectez et utilisez ces données personnelles, autrement dit, la raison précise de leur traitement.

Comment identifier mes finalités de recherche ?



- Quel est l'objectif de ma recherche ?
- Pourquoi ai-je besoin de collecter ces données personnelles en particulier ?
- En quoi ces données sont-elles essentielles à la réalisation de mon projet ?
- Quelles hypothèses ou questions de recherche vais-je explorer grâce à ces données ?



A vous ! Quelles sont vos finalités de recherche ?



Fiche 3 : Base légale de traitement

Qu'est-ce qu'une base légale ?

C'est le fondement juridique qui autorise et justifie le traitement des données personnelles.



Quelles bases légales utiliser dans le cadre de la thèse ?



- L'exécution d'une mission d'intérêt public : À privilégier dès lors que l'intérêt public du projet de recherche pourra être démontré.
- Le consentement de la personne concernée : Lorsque vous avez obtenu l'accord clair et explicite de la personne pour traiter ses données.

Que dois-je indiquer dans la fiche du registre des traitements ?



Expliquez en quoi votre projet de recherche et l'utilisation des données personnelles s'inscrivent dans une mission d'intérêt public, justifiant ainsi cette base légale.

Proposition de texte à adapter / compléter disponible dans la fiche 3 du guide.





Fiche 4 : Personnes concernées



Qui sont les "personnes concernées" ?

Il s'agit des personnes dont les données personnelles sont collectées, traitées et utilisées. Autrement dit, celles qui fournissent leurs informations personnelles dans le cadre de vos recherches.

Comment identifier les personnes concernées ?



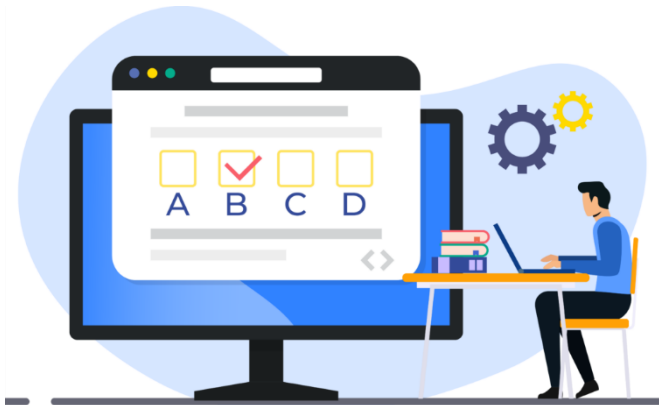
- Définissez l'objet de votre recherche : quel est son objectif et quelles données recherchez-vous ?
- Identifiez les sources de collecte des données.
- Déterminez les critères de sélection : précisez les caractéristiques des personnes incluses dans votre étude.



A vous ! Qui sont les personnes concernées dans vos travaux de recherche ?

QUIZ : Fiche 1 à 4

1. Allez sur **wooclap.com**
2. Entrez le code d'événement dans le bandeau **MNGRCE**





Fiche 5 : Données personnelles traitées

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ? Ma thèse est-elle concernée ?

Information liée à une personne physique identifiée ou identifiable, permettant seule ou combinée à d'autres informations, d'identifier une personne.



Passez en revue les types de données que vous collectez : Sont-elles liées à des individus ?
Peuvent-elles permettre de les identifier ou les rendre identifiable ?

Points de vigilance

- La notion de "donnée personnelle" est extrêmement large.
- Respect du principe de « minimisation des données ».



Que dois-je indiquer dans la fiche du registre des traitements ?

- Liste des catégories de données personnelles utilisées (attention aux données sensibles !)
- Méthode(s) de collecte de données personnelles utilisée(s)



A vous ! Quelles catégories de données personnelles traitez-vous et par quels moyens les collectez-vous ?



Fiche 6 : Destinataires des données



Qui sont les « destinataires » des données ?

Article 4 (RGPD) : « La personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou tout autre organisme qui reçoit communication de données à caractère personnel [...] »

Autrement dit, il s'agit des personnes, organisations ou entités avec lesquelles vous partagez les données personnelles collectées dans le cadre de vos recherches.



Ces destinataires peuvent être internes ou externes à votre projet.

Comment identifier les destinataires de mon traitement ?

- Qui pourra accéder aux données personnelles traitées dans ma thèse ?
- À qui vais-je partager ces données ?



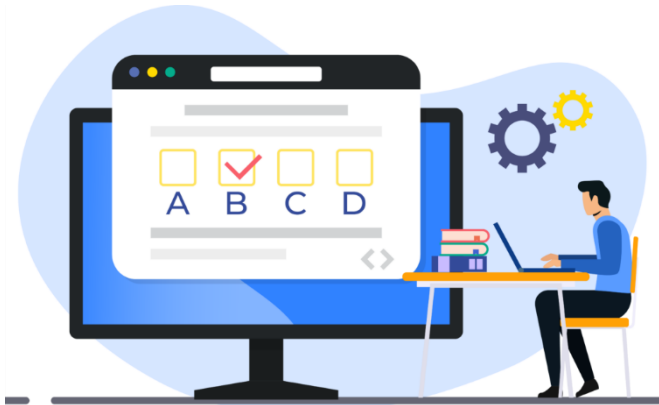
Principe : limiter et encadrer les destinataires (signature d'un engagement de confidentialité – voir annexes du guide).



A vous ! Qui sont les destinataires (internes et/ou externes) de vos données personnelles ?

QUIZ : Fiche 5 et 6

1. Allez sur **wooclap.com**
2. Entrez le code d'événement dans le bandeau **MNGRCE**





Fiche 7 : Gestion des demandes d'exercice de droit des personnes concernées

Quels sont les droits des personnes concernées ?

L'application dans le domaine de la recherche

Les demandes d'exercice des droits sont généralement formulées dès les premières semaines suivant la collecte des données.

Des limitations à certains droits peuvent être admises, notamment en cas de risque de compromission majeure des objectifs ou des résultats de la recherche.



Comment traiter une demande d'exercice de droit ?

Accusez réception de la demande dès sa réception.



Vérifiez systématiquement l'identité du demandeur.



Traitez la demande et apportez une réponse dans un délai **d'un mois maximum** (prolongation possible).



Fiche 8 : Modalités d'information auprès des personnes concernées

Pourquoi informer les personnes concernées ?



Transparence



Demandes d'exercice de droit
des personnes concernées



Quand et comment dois-je informer les personnes ?



Quand ? Avant la collecte / traitement des données personnelles (au plus tard un mois après en cas de collecte indirecte).



Comment ? L'information doit être facilement accessible !

Quelles informations dois-je obligatoirement fournir ?

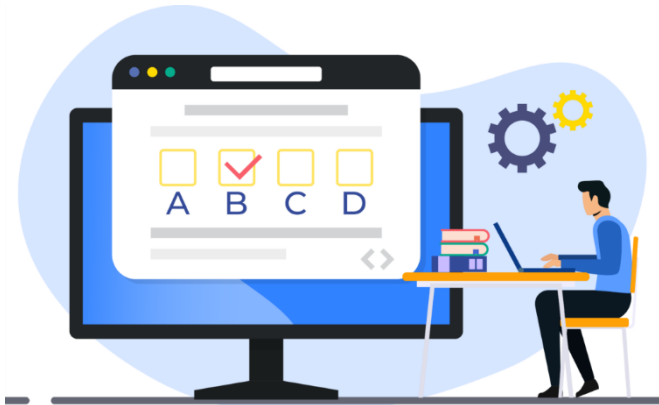
- L'identité et les coordonnées du responsable du traitement des données (**fiche 1**)
- Les finalités du traitement (**fiche 2**)
- La base légale du traitement (**fiche 3**)
- Les destinataires / catégories de destinataires des données (**fiche 6**)
- Les droits des personnes concernées (**fiche 8**)
- La durée de conservation des données (**fiche 10**)



Pour vous aider, une mention détaillée est proposée en annexe du guide.

QUIZ : Fiche 7 et 8

1. Allez sur **wooclap.com**
2. Entrez le code d'événement dans le bandeau **MNGRCE**





Fiche 9 : Sauvegarde et stockage des données



A vous ! Quelles sont vos pratiques en matière de sauvegarde et de stockage des données personnelles ?

Où stocker et héberger vos données de recherche ?



- Plusieurs solutions existent, mais elles ne se valent pas toutes ! Privilégiez les plateformes institutionnelles ou les infrastructures disciplinaires.
- Exemple : l'infrastructure Huma-Num et son service d'hébergement collaboratif ShareDocs.



Quelques recommandations à garder en tête ?

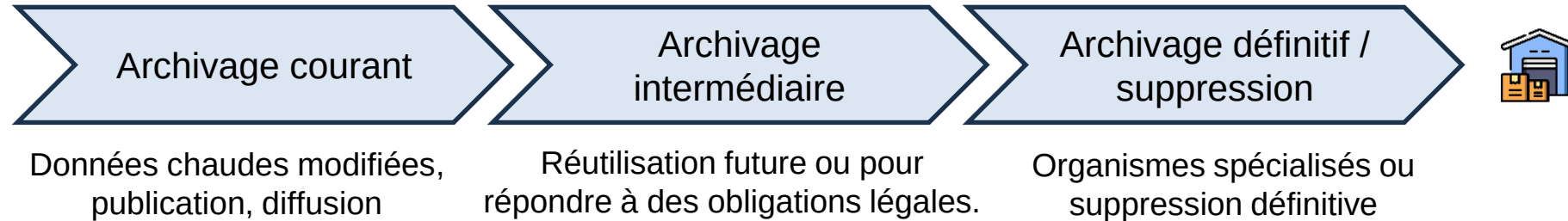
- Appliquez la règle du 3-2-1 pour vos sauvegardes.
- Choisissez un support adapté à la sensibilité des données.
- Prenez en compte les besoins spécifiques de votre projet.
- Vérifiez où sont hébergées vos données.





Fiche 10 : Durée de conservation et archivage

Comprendre le cycle de conservation des données ?



Comment déterminer la durée de conservation de mes données ?



Le RGPD n'impose PAS de durée de conservation fixe : les données doivent être conservées uniquement le temps nécessaire à la réalisation de leur finalité. La durée peut être définie selon :

- Un événement certain (date précise fixée à l'avance).
- Un événement incertain (précisez les critères qui guideront l'effacement des données).

Adaptez la durée en fonction de la nature des données, leur utilité et leur sensibilité.

Besoin d'aide ? Consultez le Référentiel de gestion des archives de la recherche.



Que dois-je faire une fois la durée de conservation atteinte ?

Archivage

Anonymisation

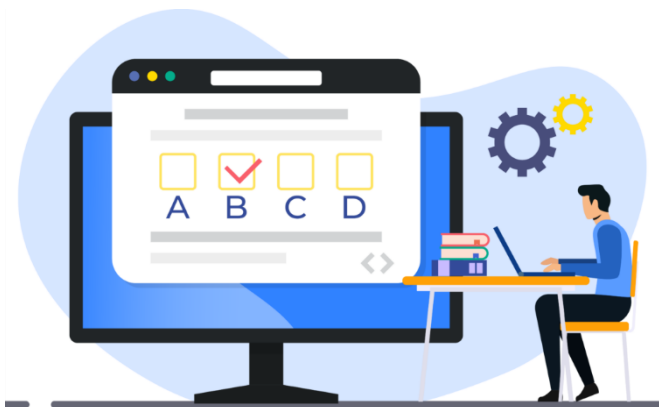
Suppression





QUIZ : Fiche 9 et 10

1. Allez sur **wooclap.com**
2. Entrez le code d'événement dans le bandeau **MNGRCE**





Fiche 11 : Sécurité des données

Sécuriser les données ? Contre quels risques se prémunir ?

Perte de disponibilité

Perte d'intégrité

Perte de confidentialité



Mise en place de mesures de sécurité techniques et organisationnelles adaptées et proportionnées aux spécificités des projets.

Quelles mesures de sécurité technique ?

Sécuriser les équipements

- Protéger son poste de travail
- Sécuriser l'informatique mobile

Gérer les accès aux données

- Authentifier les utilisateurs
- Gérer les habilitations
- Tracer les accès aux données

Conserver les données

- Organiser modalités de conservation
- Garantir la confidentialité

Superviser diffusion données

- Sécuriser les échanges
- Canaux de transmission
- Encadrer le partage-publication

Quelles mesures de sécurité organisationnelles ?

- Analyse d'impact sur la protection des données
- Formations
- Contrôle des sous-traitants
- Politique de sécurité informatique
- Procédures de gestion des données
- Comité d'éthique
- etc...





Fiche 12 : Exporter des données hors de l'Union Européenne

Qu'est-ce qu'un transfert de données ?

Suis-je concerné(e) ?



- 1) L'exportateur doit être soumis au RGPD
- 2) Données accessibles/partagées à un destinataire situé hors de l'UE
- 3) Destinataire est une entité distincte de l'exportateur et située dans un pays tiers

Pourquoi faut-il s'intéresser à la mise en conformité du transfert de données à l'étranger ?



Les règles de protection des données varient d'un pays à l'autre, et certains pays n'offrent pas une protection équivalente à celle de l'UE.

Puis-je transférer des données au sein de l'UE et/ou en dehors ?

Transfert dans l'UE

✓ **Autorisation**

Transfert hors UE

⊘ **Interdiction**
(sauf 3 exceptions)

Décision d'adéquation



Clauses contractuelles types



Consentement explicite



Que dois-je indiquer dans la fiche du registre des traitements ?

Si vous êtes concerné par un transfert hors UE, contactez votre DPO !



Fiche 13 : Sous-traitance

Qu'est-ce que la sous-traitance ? Suis-je concerné(e) ?



- Le fait de mandater un tiers (personne physique ou morale) pour effectuer tout ou partie du traitement de données personnelles, en votre nom et pour votre compte.
- Est-ce que je confie un traitement de données personnelles à un prestataire ? (réalisation d'une enquête, analyse des résultats, réalisation d'un film etc.

Quelle importance me concernant ?



Vous devez vous assurer que votre sous-traitant respecte bien ses obligations en matière de protection des données. En cas de manquement, notamment en matière de sécurité ou en cas de violation de données, vous restez responsable, même si la faute incombe au prestataire.

Comment remplir la fiche du registre de traitement ?

À indiquer : l'identité du prestataire engagé, son rôle et sa finalité d'intervention, les données auxquelles il aura accès, la durée prévue de la prestation et la copie du contrat de sous-traitance.

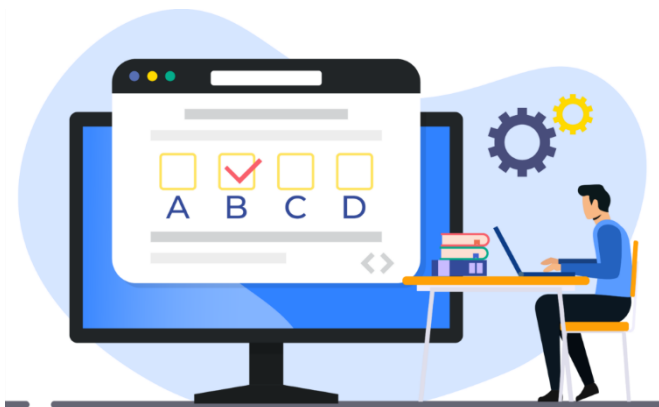


Pour vous aider, votre DPO peut vous fournir des clauses RGPD types à intégrer dans votre contrat de sous-traitance, ainsi que l'engagement de confidentialité figurant en annexe du guide.



QUIZ : Fiche 11 à 13

1. Allez sur **wooclap.com**
2. Entrez le code d'événement dans le bandeau **MNGRCE**





Fiche 14 : Analyse d'impact relative à la protection des données

Qu'est-ce qu'une Analyse d'Impact relative à la Protection des Données (AIPD) ?



Analyse de risque, obligatoire dans certaines conditions, qui permet d'évaluer les risques qu'un traitement de données personnelles peut faire peser sur les personnes concernées et de s'assurer que des mesures de sécurité adaptées sont mises en place pour les protéger.



Quand dois-je réaliser une AIPD ?

Traitement susceptible de présenter un risque élevé pour les droits et libertés des personnes concernées (2 critères) :

- Traitement de données sensibles
- Traitement concernant des personnes vulnérables
- Traitement de données à grande échelle
- Croisement de données provenant de différentes sources
- Limitation des droits des personnes
- Prise de décision automatisée
- Surveillance systématique des personnes



Comment réaliser une AIPD ?

Identifier les risques pouvant compromettre l'intégrité, la confidentialité ou la disponibilité des données personnelles



Décrire les scénarios pouvant conduire à ces risques et analyser leur gravité et leur probabilité.



Mettre en place des mesures de sécurité adaptées pour atténuer les risques identifiés



Vous êtes concerné par une AIPD ? Contactez votre DPO pour vous faire accompagner !

Ressources



- **Guide de conformité RGPD pour la recherche à Paris 1 en SHS** (rédigé par la DPO adjointe)
: disponible sur l'EPI, sinon demandez-le directement à votre DPO.
- Texte du RGPD : <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>
- Texte de la Loi informatique et libertés : <https://www.cnil.fr/fr/la-loi-informatique-et-libertes>
- Pages de la CNIL « Recherche scientifique (hors santé) » : <https://www.cnil.fr/fr/recherche-scientifique-hors-sante>
- MOOC de la CNIL : <https://www.my-mooc.com/fr/mooc/atelier-rgpd/>

L'atelier est composé de 5 modules d'une durée totale de 5 heures environ.



Fin



Rebecca ROUSSEAU, adjointe DPO – RSSI (DSIUN)
Nayeli DEBROSSES, Service appui à la recherche et science ouverte (SCD)

Contacts :
dpo@univ-paris1.fr
appui-recherche-scd@univ-paris1.fr

